



Renseignements concernant une dette rachetée par une société de r

Par **caroline83**, le **10/07/2013** à **22:35**

Bonjour

En Novembre 2012 je recois un appel téléphonique d'un huissier de justice du Pas de Calais??? me réclamant la somme de 26000 e , s'agissant d'une soi -disant dette de 1996 ,auprès de Cofinoga , jugée et titre exécutoire et racheté par une société de recouvrement. Je n'ai pas pris au sérieux cet appel car je n'ai jamais contracté de crédit a Cofinoga . Ils ont été incapables de me dire a quoi correspondait ce crédit . En décembre 2012 un huissier de ma région m'a fait une saisie attribution sur tous mes comptes . J'ai assigné cette société au tribunal avec un avocat . 1 ière audience en février 2013 , reportée pour complément de pièces par mon avocat 5 copie du jugement , du contrat de prêt), 2 ième audience au mois de Mai , reportée car la partie adverse ne s'est pas présentée donc reportée au mois d'octobre.

Cette dette a été rachetée par une agence de recouvrement en 2009 ? Le titre exécutoire de 1996 est il encore valable? Merci de votre réponse

Par **pat76**, le **26/07/2013** à **16:36**

Bonjour

Il y avait eu un jugement en 1996?